



ATTESTATION DE DOMICILIATION

En application de l'article L123-11-1 du Code du Commerce

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Demeurant :

agissant en qualité de représentant légal de la société :

Dénomination :

Forme juridique :

Siège social :
.....

Déclare :

- Recourir aux dispositions de l'alinéa 2 de l'article L 123-11-1 du Code du Commerce et installer provisoirement le siège social de ma société à mon domicile pour une durée ne pouvant ni excéder 5 ans à compter de sa création, ni dépasser le terme légal, contractuel ou judiciaire relatif à l'occupation des locaux.
- Installer le siège social de ma société à mon domicile sans limitation de durée, aucune disposition législative ou stipulation contractuelle contraire relative à l'occupation de mes locaux ne s'y opposant.

RAPPEL : Il ne peut résulter de ces dispositions ne le changement de destination de l'immeuble, ni l'application du statut des baux commerciaux.

Signature

Fait à :

Le : [] . [] . []